

ACCIDENT**survenu au planeur immatriculé F-CBLY**

Événement :	atterrissage avant la piste.
Causes identifiées :	correction tardive de l'écart par rapport au plan d'approche nominal. excès de confiance de la part de l'instructeur.

Conséquences et dommages :	fuselage endommagé.
Aéronef :	planeur Centrair 201 B "Marianne", biplace en tandem.
Date et heure :	lundi 1 ^{er} mai 2000 à 18 h 35.
Exploitant :	club.
Lieu :	AD Issoudun (36), piste non revêtue, LDA : 600 m.
Nature du vol :	instruction.
Personnes à bord :	instructeur + élève.
Titres et expérience :	- instructeur, 48 ans, VV et TT de 1976, ITP de 1995, 1100 heures de vol, dont 105 sur type et 9 dans les trois mois précédents, environ 150 heures en instruction. - pilote-stagiaire, 35 ans, 21 heures de vol en double commande, 6 comme pilote-stagiaire seul à bord, une heure sur type et 5 dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	AD Châteauroux (situé à 25 km du site de l'accident) à 18 h 00 : vent 030° / 10 à 15 kt visibilité supérieure à 10 km, SCT à 4000 pieds, FEW à 9000 pieds, température 23 °C.

Circonstances

Le pilote-stagiaire est aux commandes. En finale 06, le planeur passe sous le plan de descente, l'élève tarde à rentrer les aérofreins. L'instructeur intervient en les rentrant mais le train du planeur heurte un talus situé cinq mètres avant l'entrée de piste.

La piste 06 comporte un seuil décalé de cent mètres.

L'instructeur a indiqué avoir eu une grande confiance dans son élève qui se trouvait en phase finale de progression.